

Image not found or type unknown



Démission du bureau d'une association

Par **Patrock**, le **30/06/2014** à **13:18**

Bonjour,rnrnJe suis Président d'une association, le bureau à annoncé par mail à tous les membres de leur démission, et d'élire un nouveau bureau nous venons de faire une AG et voter des activités, je souhaite donner ma démission également de l'association qu'elle sont mes droit....